

Réunion d'information sur les droits de succession



Réunion d'information sur les droits de succession

Une réunion d'information sur les droits de succession, gratuite et à destination des personnes de plus de 60 ans, se tiendra

jeudi 26 septembre de 10h à 12h

à Vic-Fezensac (salle des conférences de la Mairie).

Animée par un juriste du Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), cette réunion évoquera les enjeux liés à la donation, au viager ou à la protection des majeurs. Il s'agit là d'une information de premier degré qui pourra être complétée en prenant rendez-vous avec le professionnel, à l'issue de cet échange.

Cette intervention, pilotée par la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, s'inscrit dans le cadre des actions portées par la Conférence des financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Conseil départemental du Gers.

Réservation obligatoire auprès de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac par téléphone au 05-62-64-89-63.

RÉUNION D'INFORMATION
DROITS DE SUCCESSION

Le Jeudi 26 Septembre de 10h à 12h

VIC-FEZENSAC / Salle des conférences (mairie)

INTERVENTION D'UN JURISTE SUR:

- LA SUCCESSION
- LA DONATION
- LE VIAGER
- LA PROTECTION DES MAJEURS

Ouvert aux SENIORS

GRATUIT
Sur inscription au 05.62.64.89.63

Logos: Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, CIDFF (Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles), CCIS (Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie).